

val de gâtine

Le Sictom s'engage pour réduire les déchets

La dernière séance du conseil communautaire s'est tenue dans la salle du Smited à Montplaisir de Champdeniers.

Sictom. Achat d'un camion grue pour la régie des ordures ménagères. Le camion actuel qui assure les rotations de caissons en déchetterie et les livraisons aux prestataires, présente un kilométrage de 570.000 km. Afin de répondre au code de la commande publique, il a été fait appel à l'Ugap (Union des groupements d'achats publics), pour l'achat d'un véhicule neuf. Un

camion polybenne et une grue seront achetées aux prix de 316.810 € TTC. Le financement se fera avec un emprunt d'un montant de 300.000 € et le solde par autofinancement du budget Sictom.

Économie. Inventaire des ZAE (zones d'activités économiques). La loi Climat et résilience porte sur la lutte contre le dérèglement climatique et renforce la résilience face à ses effets. Elle vise à accélérer la transition écologique de la société et ambitionne d'inscrire chaque territoire dans une tra-

jectoire de sobriété foncière (objectif ZAN - zéro artificialisation nette - à l'horizon 2050). Parmi les dispositions de cette loi, on retrouve en matière d'urbanisme, l'obligation pour l'autorité compétente en matière de création, d'aménagement et de gestion des zones d'activité économique, d'établir un inventaire des zones situées sur le territoire sur lequel elle exerce cette compétence.

Le conseil approuve le lancement de l'élaboration de cet inventaire dès à présent.